



District de l'Hérault de Football

## COMMISSION JEUNES

Réunion du 30/09/2025

---

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Stéphane Cerutti – Franck Gidaro**

Excusés : **MM. Mebarek Guerroumi – Patrick Ruiz**

Assiste à la réunion : **M. Jacques Naudet**, Délégué du Comité de Direction

---

*Le procès-verbal de la réunion du 23/09/2025 a été approuvé à l'unanimité.*



**Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.**

## MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

### U17 D1 AMBITION

⚽ Poule A

#### RC GANGES 1/M. PETIT BARD FC 1

Du 14/09/2025

**Est donnée à rejouer au 21/12/2025, dernière journée de rattrapage au calendrier général**

(Décision de la Commission Règlements & Contentieux – PV du 22/09/2025)

Les équipes étant engagées en Coupe Occitanie U17 et/ou Coupe de l'Hérault U17, la Commission ne peut pour le moment reprogrammer la rencontre au 02/11/2025 ni au 07/12/2025.

⚽ Poule C

#### CŒUR HERAULT ES 1/ASM34 1

Du 21/09/2025

**Est donnée à rejouer au 20/12/2025, dernière journée de rattrapage au calendrier général**

(Match interrompu – orage)

Les équipes étant engagées en Coupe Occitanie U17 et Coupe de l'Hérault U17, la Commission ne peut pour le moment reprogrammer la rencontre au 02/11/2025 ni au 07/12/2025.

### U15 D1 AMBITION

⚽ Poule A

#### ACADEMIE VEDASIENNE 1/CASTELNAU CRES FC 2

Du 25/10/2025

**Est avancée au 18/10/2025**

(Accord footclubs le 24/09/2025)

## COUPES

Les tirages au sort du tour de cadrage de Coupe de l'Hérault U18 du 19/10/2025 et des 1<sup>ers</sup> tours de Coupe Occitanie U15 du 18/10/2025 et Coupe Occitanie U17 du 02/11/2025 se sont déroulés ce jour à 18h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier, en présence des membres de **la Commission Jeunes, M. Jacques Naudet**, membre du Comité de Direction du District et **M. Jean-Philippe Bacou**, permanent.

### COUPE DE L'HÉRAULT U18

Le tirage au sort du tour de cadrage du week-end du 19/10/2025 a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

**M. ARCEAUX 21/LUNEL-VIEL US 21**  
**LA PEYRADE OL 21/ST PARGOIRE FC 38**  
**MUC FOOTBALL 21/MARSILLARGUES 21**  
**MAUGUIO CARNON US 22/MIREVAL AS 21**



# DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



## COMMISSION JEUNES

### COUPE OCCITANIE U17

Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour programmé le week-end du 02/11/2025 a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

BAILLARGUES ST BRES 1/VALERGUES AS 1  
COEUR HERAULT ES 1/ASPTT MONTPELLIER 1  
FLORENSAC PINET 1/SUD HERAULT FO 1  
CORNEILHAN LIGNAN 1/VIL. MAGUELONE 1  
MAUGUIO CARNON US 1/M. LEMASSON RC 1  
M. ARCEAUX 1/PIGNAN AS 1  
TEYRAN ASP 1/LAVERUNE FC 1  
SUSSARGUES FC 1/M. PETIT BARD FC 1  
M. CELLENEUVE 1/BALARUC STADE 1  
MAURIN FC 1/ST GELY FESC 1  
F.C. DOMITIA 1/JACOU CLAPIERS FA 1  
LUNEL-VIEL US /ENT.MONTBLANC-BESSAN 1  
ST GEORGES RC 1/LESPIGNAN VENDRES FC 1  
ST THIBERY SC 1/ASM34 1  
PRADES LE LEZ FC 1/R. DOCKERS SETE 1  
M. ATLAS PAILLADE 1/ENT. MEZE LOUPIAN 1  
ST MATHIEU AS 1/VENDARGUES PI 1  
ST ANDRE SANGONIS OL 1/CASTRIES AV 1  
PUISSALICON MAGALAS 1/MARSEILLAN CS 1

Suite au retrait d'engagement de LUNEL-VIEL US 1 en championnat U17 D2 Avenir le 08/09/2025 et de PUISSALICON MAGALAS 1 en championnat U17 D1 Ambition le 03/09/2025, ENT.MONTBLANC-BESSAN 1 et MARSEILLAN CS 1 sont qualifiées d'office pour le second (dernier) tour de Coupe Occitanie U17 du 07/12/2025.

### COUPE OCCITANIE U15

Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour programmé le week-end du 19/10/2025 a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

PRADES LE LEZ FC 1/B.JEUNESSE OL 1  
ST GEORGES RC 1/JACOU CLAPIERS FA 1  
ST MATHIEU AS 1/VIL. MAGUELONE 1  
M. ARCEAUX 1/MIDI LIROU CAP POILH 1  
FLORENSAC PINET 1/ST THIBERY SC 1  
ENT. ASM34 – FCVB 1/MARSEILLAN CS 1

Le tirage au sort du 2<sup>e</sup> tour de Coupe Occitanie U15 du 01/11/2025 aura lieu le mardi 21/10/2025 à 18h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier.

## FORFAITS

ARSENAL CROIX ARGENT 21 (581022)

54471777 – U16 Territoire (A) du 28/09/2025

À PRADES LE LEZ FC 1

Courriel du 26/09/2025

Amende : 14 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)



# DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

## COMMISSION JEUNES



En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

\*\*\*

### **B.JEUNESSE OL 21 (549091)**

54540624 – U14 Brassage territoire (C) du 27/09/2025

Contre PHOENIX FOOTBALL SCH 21

Courriel du 27/09/2025

**Amende : 28 € (14 € pour forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre, X 2 à domicile)**

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

## FORFAIT GÉNÉRAL

---

### **ST GELY FESC 2 (521457)**

U15 D2 Avenir (B)

Mail du 24/09/2025

**Amende : 50 €**

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

## FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE – RAPPEL

---

### **ASM34 1**

54490668 – U17 D1 Ambition (C) du 27/09/2025

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa **réunion du 14/10/2025**, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

**Prochaine réunion le 07/10/2025 à 17h30**

Le Président,  
**Jean-Michel Rech**

Le Secrétaire de séance,  
**Stéphane Cerutti**